

## Les débouchés de la khâgne

Ce document liste la plupart des débouchés possibles après une khâgne. Il s'agit (pour la plupart) de filières qui ont été déjà empruntées par d'anciens élèves des classes préparatoires littéraires du lycée Champollion. Ce sont donc des débouchés à la fois accessibles, balisés et précisément documentés.

\*\*\*

### I. Après une khâgne (étudiants dits "carrés")

#### A. Par la Banque d'épreuves littéraires (BEL)

Toutes les informations détaillées sont disponibles sur le portail officiel donnant accès aux sites des différentes écoles et qui permet de s'inscrire en ligne : <http://www.concours-bel.fr/>

► *les ENS Ulm* (<https://www.ens.psl.eu/>), *Lyon* (<http://www.ens-lyon.fr/>) et *Paris-Saclay* (<https://ens-paris-saclay.fr/>)

On peut entrer dans les ENS soit par concours (auquel cas on est élève de l'école et rémunéré en tant que fonctionnaire, ce qui s'accompagne d'un engagement décennal envers la fonction publique), soit sur dossier. Ceux qui sont reçus sur dossier sont « étudiants » et bénéficient de la même formation que les élèves, mais sans être rémunérés.

Il est possible de candidater pour une admission sur dossier en étant carré, car l'ENS propose une année de « pré-master » destinée à se familiariser avec l'Université et à conforter son choix de spécialité ; mais la plupart des admissions sur dossier concernent des cubes (voir II).

\*\*\*

► *le CELSA (École des hautes études en sciences de l'information et de la communication, interne au pôle Sorbonne Université* : <http://www.celsa.fr/>)

Cinq parcours possibles : communication des entreprises et des institutions ; médias et communication ; management de la communication ; marketing, publicité et communication ; ressources humaines et communication.

Épreuves d'admission à l'oral : un entretien de 15 minutes, divisé en deux parties (compréhension et expression orales). Dans un premier temps, le candidat doit résumer en anglais un document audio de 5 minutes (documents authentiques sur des sujets variés, en lien avec l'actualité, ou bien sur des phénomènes de société, des portraits...) Il s'agit d'une restitution simple, sans commentaire personnel. La deuxième partie de l'épreuve est consacrée à un échange en anglais avec le jury : les questions peuvent porter sur le document restitué ou sur d'autres sujets.

\*\*\*

► *l'ESIT (École supérieure d'interprétariat et de traduction, située à l'université Sorbonne nouvelle, Paris III* : <http://www.univ-paris3.fr/bienvenue-sur-le-site-de-l-esit-63854.kjsp>)

On entre seulement en master, donc, après une réussite au concours en carré, il faut faire une L3, soit en khâgne (cuber), soit à l'université. On demande alors le report du bénéfice de l'admission à l'année suivante.

L'ESIT forme des traducteurs et interprètes employés dans les grandes instances internationales telles que l'ONU et l'Union européenne. L'ESIT propose l'acquisition de méthodes professionnelles combinée au renforcement des compétences linguistiques.

4 parcours :

- les Masters professionnels, qui forment des praticiens : « Interprétation de conférence », « Traduction éditoriale, économique et technique », « Interprétation français-langue des signes (LSF) et LSF-français »
- le Master « recherche en traductologie », qui peut déboucher sur un doctorat en traductologie.

Seule la section « Traduction » est ouverte à la BEL, mais les khâgneux admis à l'ESIT peuvent, sous certaines conditions, poursuivre en interprétariat ou en recherche.

On peut entrer à l'ESIT :

- par la BEL : admissibilité automatique si on est sous-admissible ou à partir de 12/20 en langues (seules les épreuves de langue passées à l'écrit comptent, mais l'ESIT regarde la LV2 sur le bulletin).
- par « l'examen » normal, en L3 ou plus (voie déconseillée aux étudiants de prépa). Chaque année, l'ESIT publie des annales très utiles aux étudiants préparant l'examen. Il s'agit bien d'un « examen », car il ne sert pas à ventiler les notes pour « trier » les élèves : est pris tout étudiant qui réussit à atteindre la note-plancher (mais la notation est très sévère).

Les épreuves d'admission sont les mêmes pour les deux voies. L'étudiant se sera inscrit au concours avec une combinaison linguistique de type ABC (par exemple, français A - italien B - anglais C). Il passe trois épreuves :

- synthèse d'un article en langue B + traduction d'un paragraphe de cet article (environ 100 mots) en 1 h 30
- synthèse d'un article en langue C + traduction d'un paragraphe de cet article (environ 100 mots) en 1 h 30
- expression en langue B, sur un sujet très large (par exemple : « Écrire, c'est partager et réinventer le monde ») en 1 h.

Il faut obtenir au moins 12/20 de moyenne aux trois épreuves pour être admis. Une note inférieure à 10 est éliminatoire.

\*\*\*

► ***l'ISIT (Intercultural School. Talents pour le monde ; niveau master : management, interprétariat, communication traduction : <https://www.isit-paris.fr/>)***

Pour entrer à l'ISIT, il existe différentes options :

- en L1 via Parcoursup
- en L2, en passant des tests d'admission (annales disponibles)
- en L3 sur dossier
- en M1 par l'intermédiaire de la BEL.

5 parcours pré-master sont proposés (« Traduction et communication interculturelle » ; « Management interculturel » ; « Communication digitale interculturelle » ; « Relations internationales et communication multilingue » ; « Juriste Linguiste »). Les 5 parcours contiennent un fort axe de traduction ; tous ont un socle de cours commun : introduction à l'économie, à l'interprétariat de conférence, à la sémiologie, un cours d'informatique pour apprendre à coder, perfectionnement linguistique ou encore analyse des débats de l'actualité. Il faut savoir que le rythme et la charge de travail sont intenses. Les professeurs, exigeants, sont très présents pour aider les étudiants (certains cours se déroulent à une dizaine d'étudiants, ce qui permet une relation plus personnelle avec les enseignants).

Un point majeur à signaler, celui du coût de la formation : presque 10.000 € par année d'étude. L'école permet de demander une bourse pouvant aller jusqu'à 3000 €.

\*\*\*

► ***les écoles de management***

Une préparation aux épreuves spécifiques (écrites et orales) aux écoles de management est proposée aux khâgneux par le lycée Champollion.

- **groupement d'écoles Écricome** (4 écoles : EM Strasbourg, Kedge, Néoma, Rennes School of business).

Pour l'écrit, l'admission se fonde sur les notes de la BEL, il n'y a donc rien à préparer « en plus ».

Pour l'oral : épreuves d'anglais, de LV2 ou de langue ancienne et entretien de personnalité.

- **groupement d'écoles de la BCE** (comprenant les écoles du top 7 – HEC, ESSEC, ESCP Europe, Audencia, EDHEC, EM Lyon, Grenoble École de Management – ainsi que Toulouse, SKEMA, Montpellier, Rennes, Strasbourg et Télécom EM – appartenant au top 15).

Pour l'écrit, ces écoles utilisent à la fois des notes de la BEL et une série d'épreuves spécifiques (il faut donc passer, après les écrits de l'ENS, une nouvelle série d'épreuves qui dure à nouveau une semaine) : contraction de texte, deux épreuves de langues, dissertation de philosophie en 4h, de lettres en 4h et d'histoire-géographie en 4h portant sur les programmes annuels des ENS.

Pour l'oral, épreuves d'anglais, de LV2 ou langue ancienne et un entretien de personnalité.

\*\*\*

► ***L'ISMaPP (Institut supérieur de management public et politique : <http://www.ismapp.com/>)***

Après l'admissibilité par la BEL, deux épreuves d'admission : une épreuve écrite (dissertation sur un thème de culture générale d'une durée de 3h) ; un entretien de motivation devant jury (durée : 30 mn).

L'ISMaPP est un institut privé proposant un cursus en trois ans (environ 7500 euros l'année).

\*\*\*

► ***les IEP d'Aix-en-Provence, Lille et Lyon***

Les Instituts d'Études Politiques de Lille (<http://www.sciencespo-lille.eu/integrer/les-procedures-dadmission>), Lyon (<https://www.sciencespo-lyon.fr/admission/integrer-sciences-po-lyon/acces-bel>) et Aix-en-Provence (<https://www.sciencespo-aix.fr/contenu/acces-khagne/>) proposent une voie d'accès en cycle de master aux étudiants des classes préparatoires littéraires. Cette admission est réservée aux étudiants de classes préparatoires A/L, candidats à la Banque d'Épreuves Littéraires. Quand on est reçu comme carré, on conserve le bénéfice de son admission durant l'année de L3 passée à l'université, ou en cubant (bien vérifier auprès de chacune des trois écoles cette possibilité, les procédures pouvant varier).

\*\*\*

► ***l'école spéciale militaire de Saint Cyr (ESM : <https://www.st-cyr.terre.defense.gouv.fr/index.php/Les-Ecoles/L-Ecole-Speciale-Militaire-de-Saint-Cyr>)***

Admissibilité prononcée *via* les épreuves du concours de la BEL commune aux ENS Lyon et Ulm. Pour se présenter à l'ESM, il faut avoir choisi en khâgne la spécialité Histoire géographie ou la spécialité anglais.

Attention, l'ESM propose des oraux d'admission spécifiques (commentaires-entretiens visant à évaluer les connaissances et la maîtrise du raisonnement historique et géographique, latin) et aussi des épreuves sportives d'un niveau relevé.



## **B. En dehors de la BEL**

► ***le Celsa***

Écrit d'admissibilité : épreuve en quatre heures regroupant deux exercices : un « essai » dans lequel il s'agit d'analyser un mot ou une citation d'auteur sur la communication et de les discuter en utilisant des exemples concrets tirés des œuvres d'auteurs variés ; le deuxième exercice est une analyse de document (les documents proposés sont propres à la licence qu'on veut présenter).

Oral d'admission : deux épreuves :

- un entretien de personnalité (répondre à des questions sur sa vie personnelle, sur la place qu'y occupe la communication, ainsi que sur certains livres et auteurs, le CELSA proposant chaque année une bibliographie pour préparer le concours).

- un oral en anglais, composé d'une compréhension orale et d'un entretien de dix minutes.

\*\*\*

► **la FTI (Faculté de traduction et d'interprétariat de Genève : <https://www.unige.ch/fti/fr/futurs-etudiants/examens-admission/>)**

Cette école de traduction et d'interprétariat hébergée par l'Université de Genève (UNIGE) met au centre de sa formation ce qu'elle appelle la « combinaison » linguistique entre trois langues (la langue maternelle et deux langues « passives »). Les conditions d'accès pour les élèves issus des CPGE – trois épreuves, une dans la langue dite A (maternelle), une dans chaque langue dite B (passive) – sont clairement précisées ici : <https://www.unige.ch/fti/fr/enseignements/ba-multilingue/inscription/#toc0>

\*\*\*

► **les IEP**

-Pour Grenoble (<http://www.sciencespo-grenoble.fr/>), les élèves de deuxième année de prépa peuvent passer le concours d'entrée initiale (Bac + 0 ; par ailleurs, un autre concours est ouvert plus tard, au niveau Master ; voir ci-après).

-Pour Bordeaux (<https://www.sciencespobordeaux.fr/fr/index.html>), en plus de l'accès en première année, il est possible d'intégrer l'institut directement en 3<sup>e</sup> année, sous réserve de justifier d'un niveau Bac+2 (120 ECTS).

-Pour les sept IEP du « Concours Commun » (Aix-en-Provence, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse ; <http://www.reseau-scpo.fr/>), l'entrée en première année reste accessible seulement pour la première année de prépa<sup>1</sup>. Le concours a lieu chaque année au mois de mai et comprend trois épreuves : questions contemporaines (deux thèmes sont proposés chaque année), langue vivante et spécialité (histoire, économie, science politique ou droit constitutionnel).

- L'IEP de Lyon (<https://www.sciencespo-lyon.fr/>) continue de mettre en place un concours pour l'entrée en deuxième année, avec 50 places, ouvert aux élèves de prépa de deuxième année.

-Pour Sciences Po Paris (<http://www.sciencespo.fr/>) seul le concours d'entrée en cycle Master est accessible aux élèves de CPGE (cf. infra).

\*\*\*

► **l'Université Paris-Dauphine (<https://dauphine.psl.eu/formations/licences/sciences-sociales>)**

La L3 Sciences Sociales peut plaire à quelqu'un sortant de khâgne ; il n'y a pas à craindre le changement de discipline, tout est fait pour que les khâgneux soient au niveau. Beaucoup de khâgneux suivent cette formation (surtout en provenance de la filière de A/L). Il faut candidater sur le site de Paris-Dauphine, et choisir un parmi les trois parcours proposés, qui ont un tronc commun. Dauphine demande aussi un CV et une lettre de motivation. Dans le parcours « Sociologie et sciences politiques », les enseignements sont en partie pratiques : on doit faire une enquête de terrain au premier semestre, entrer dans un groupe social, choisir ses thématiques de recherche, et aller faire des entretiens et de l'observation dans ce groupe (les marchés, les travailleuses du sexe, les collectifs de collage féministes, etc.). Pour un aperçu des disciplines suivies au premier semestre, voir le site de l'Université. L'univers associatif peut être l'occasion d'un engagement personnel, qu'il soit artistique, politique ou humanitaire.

\*\*\*

► **l'Institut d'Urbanisme de Lyon (<https://iul-urbanisme.univ-lyon2.fr/acces-en-l3-geographie-et-amenagement-ville-et-urbanisme-704741.kjsp?RH=1477900544351&RF=1477901327183>)**

---

<sup>1</sup>Cependant, en 2021, à titre exceptionnel, un concours réservé aux titulaires d'un Bac 2019 (ou équivalent) qui avaient validé le vœu « Concours commun » sur Parcoursup en 2020 sera organisé. Il leur permettra, en cas de réussite, d'accéder directement en 2<sup>e</sup> année du cursus Sciences Po. Ce concours aura lieu le même jour que le concours de première année 2021 et reposera sur les mêmes épreuves.

Entrée possible en L3 sur dossier. Le dossier de candidature doit être téléchargé en avril-mai. Un double cursus ENS de Lyon/L 3 à l'IUL est possible.

\*\*\*

### ► *les écoles d'art*

● Ecole de cinéma : la CinéFabrique, à Lyon (<https://cinefabrique.fr/>)

La CinéFabrique est une École Nationale Supérieure de Cinéma et de Multimédia qui offre sur trois années une formation initiale gratuite et diplômante. Implantée à Lyon, elle est accessible par un examen national. L'école est jeune (première promotion diplômée en 2018), dispose d'un parc matériel très fourni et fonde sa pédagogie sur une logique de pratique collective. La CinéFabrique accueille chaque année trente-cinq élèves, répartis en cinq parcours (Scénario ; Production ; Image ; Son ; Montage).

Le concours est accessible aux élèves des CPGE littéraires, qu'ils soient hypokhâgneux, khâgneux ou cubes (4 élèves de la sixième promotion ont fait au moins un an de CPGE littéraire). Les enseignements dispensés à l'école portant exclusivement sur le cinéma, les recruteurs comptent sur une diversité de profils et de parcours pour que d'autres domaines, artistiques, culturels et scientifiques, viennent nourrir les projets des étudiants : les profils de classe prépa littéraire ont donc de bons atouts méthodologiques et culturels à faire valoir lors du concours. Il n'est pas nécessaire d'avoir une connaissance encyclopédique ou technique du cinéma ; il s'agit simplement de manifester un attrait pour le septième art, notamment *via* une pratique en amateur, et de faire valoir sa singularité au sein d'un projet par essence collectif.

Les conditions d'admission sont simples : être âgé de 18 à 26 ans dans l'année civile en cours, de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne ou détenir un titre de séjour en cours de validité. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire sur Parcoursup ou sur e-candidat pour intégrer la CinéFabrique ; les candidats doivent s'inscrire sur la plateforme de concours en ligne accessible depuis le site internet de la CinéFabrique avant la date butoir (courant avril).

L'examen d'entrée est structuré en trois tours :

- 1<sup>er</sup> tour : série d'épreuves en ligne se déroulant sur une période de trois semaines, en mai. Les différents exercices ne sont pas coefficientés, l'exercice audiovisuel constituant tout de même une étape majeure : portfolio (projets acceptés : photos, dessins, scénario, BD, vidéo, son... à *uploader* avant la fin de la première semaine) ; questionnaire général ; CV et lettre de motivation ; questionnaire lié à la spécialité ; exercice audiovisuel dont le thème est révélé au début de la période de concours (il n'est pas nécessaire d'avoir du matériel de haute qualité pour cet exercice : la caméra d'un téléphone portable et une petite application de montage gratuite peuvent suffire ; thèmes des années passées : 2015, « Autoportrait » ; 2016, « Ma rue » ; 2017, « Ma cousine » ; 2018, « Sur tes lèvres » ; 2019, « Ensemble » ; « Dragner, confiné.e »).
- 2<sup>e</sup> tour : convocation sur deux jours consécutifs, à Lyon ; jour 1 : « Workshop » (mini-tournage en équipe) ; jour 2 : exercice lié à la spécialité avec un intervenant.
- 3<sup>e</sup> tour : convocation à la CinéFabrique (entretien de 20 minutes devant un grand jury).

● École du Louvre (<http://www.ecoledulouvre.fr/>)

Elle se trouve dans le Palais du Louvre et les disciplines enseignées sont les suivantes : histoire de l'art, archéologie, épigraphie, anthropologie et muséologie. Elle prépare aux métiers de la conservation du patrimoine, de la médiation culturelle, de la documentation.

On y entre au niveau bac + 0 *via* Parcoursup. Les candidats ayant suivi en Terminale la spécialité et/ou l'option facultative « Histoire des arts » sont dispensés de pré-sélection et directement convoqués à la deuxième étape. Celle-ci consiste en une épreuve écrite composée de trois exercices (une série de questions permettant d'évaluer la capacité des candidats à se situer dans l'espace et dans le temps, un exercice de description d'une œuvre d'art, une composition d'histoire de l'art ; voir ici : <http://www.ecoledulouvre.fr/enseignements/etre-eleve/concours-entree>). L'école précise que « *se préparer suppose une solide motivation et un engagement personnel. Il n'est pas nécessaire de suivre des cours ou une préparation collective* ».

\*\*\*

► **les licences, accessibles en L3 à l'UGA** (<https://www.univ-grenoble-alpes.fr/>)

- Info-com
- Histoire
- Géographie et urbanisme
- Lettres modernes
- Langues vivantes (LEA, LLCER)
- Sciences humaines appliquées (SHA)
- les doubles licences de l'UGA : Lettres-histoire de l'art et archéologie ; lettres-philosophie ; lettres-LLCER (anglais, allemand, espagnol ou italien)

**...et ailleurs**

- archéologie à Lyon II
- Médiations culturelles Paris III
- Lettres, édition, médias, audiovisuel (LEMA) à la Sorbonne-Paris IV

• Magistère d'aménagement du territoire à l'Université Panthéon-Sorbonne (diplôme sur trois ans, dès la L3). L'admission dans ce magistère se fait sur concours, vers le mois de mai (écrit : synthèse de dossier documentaire ; oral : entretien de motivation).



## II. Après une deuxième khâgne (étudiants dits "cubes")

### A. Formations accessibles sur concours

► **les écoles de journalisme**

Même si d'excellents journalistes sont titulaires de la carte de presse sans être issus d'une école reconnue, il vaut mieux passer par une école pour apprendre le métier, tant d'un point de vue technique que déontologique.

En termes de formation, il existe des DUT (Lannion, Cannes), mais qui ne concernent pas les étudiants sortant d'une CPGE. Il existe aussi des licences, proposées notamment par l'École Supérieure de Journalisme de Lille. Il existe surtout des Masters. Certains – accessibles sur dossier pour la plupart – ne sont pas officiellement reconnus par la profession ; c'est le cas entre autres de celui de Lyon : « Nouvelles Pratiques journalistiques ». Réputés un peu moins qualitatifs qu'une formation reconnue, ils permettent cependant d'exercer le métier de journaliste.

Les masters reconnus sont ceux qui disposent d'un agrément de la CNMJ (Conférence Nationale des Métiers du Journalisme). Quatorze écoles en France bénéficient de cet agrément, renouvelé chaque année. Ces écoles recrutent toutes par concours après une L3. Il y en a cinq à Paris, les autres sont à Bordeaux, Grenoble, Lannion, Lille, Marseille, Nice-Cannes, Strasbourg, Toulouse et Tours (attention de nouveau : dans cette liste, Cannes et Lannion sont des DUT et pas des Masters). Il existe plusieurs classements de ces écoles, sachant qu'une école très chère n'est pas forcément meilleure et que certaines sont davantage positionnées politiquement. Remarque : il y a parfois des pré-requis pour passer certains concours, comme avoir fait des stages ou avoir son permis de conduire. Voir la liste détaillée sur le site : <http://www.cnmj.fr/basedocumentaire/ecoles-journalisme-reconnues/>.

Pour se présenter au concours, il faut donc être titulaire d'une L3. En sortant de prépa, on peut par exemple passer une L3 d'Information-Communication à Échirolles, car il y a un module de préparation aux concours des écoles de journalisme.

On peut aussi préparer le concours par soi-même, en fichant l'actualité et en lisant des livres sur le métier, ses enjeux et ses évolutions. Il faut aussi se frotter un peu au milieu du journalisme en essayant de trouver un stage. Il existe aussi une association d'aide à la préparation des concours qui s'appelle « La Chance » et qui est accessible aux boursiers (il y a une antenne à Grenoble et dans beaucoup de villes de France).

On peut passer plusieurs concours la même année et plusieurs tentatives sont permises. Attention tout de même : certains sont assez chers et il faut compter aussi le billet de train et l'hébergement pour aller passer les écrits et les oraux.

### **La formation à l'école de journalisme de Grenoble :**

C'est une formation reconnue et réputée pour être assez professionnalisante. Une promotion compte une trentaine d'élèves. Il n'y a pas de choix de spécialité en première année : on travaille autant sur la presse écrite et le web que sur la radio et la télévision. La pratique de terrain prédomine ; on manipule le matériel, les logiciels de montage son/image... L'équipe pédagogique est formée surtout de journalistes qui savent de quoi ils parlent et qui encadrent les étudiants en les considérant comme des collègues.

\*\*\*

## **B. Formations accessibles sur dossier : les masters**

(Cette liste n'est pas exhaustive.)

### **• Les écoles et instituts**

#### **\* ENS (Ulm ou Lyon)**

L'admission sur dossier se fait généralement après avoir cubé (il est toutefois possible de candidater à la fin de la première khâgne). Quel que soit le concours passé (Ulm ou Lyon), on peut présenter un dossier dans l'autre ENS. Les étudiants admis à l'ENS après deux khâgnes peuvent y entrer soit en année de pré-Master, soit en Master 1. Ils sont sélectionnés sur dossier, notamment sur les notes obtenues au concours, et, pour l'entrée en M1, en fonction de leur projet de mémoire, qui est évalué par les professeurs de l'ENS. Les candidats retenus suivent un cursus en quatre ans qui leur permet d'obtenir le diplôme de l'ENS.

Il est aussi possible de candidater à un Master dit « hébergé » à l'ENS<sup>2</sup>, indépendamment du diplôme de l'École. Dans ce cas, si on est admis, c'est pour un an seulement ; il faut postuler à nouveau les années suivantes (pour le M2, puis pour la préparation aux concours de l'enseignement) : en général, cela ne pose pas de problème dans la pratique.

Il est fortement conseillé aux cubes de faire deux demandes, une pour le diplôme de l'ENS (ils peuvent alors postuler pour une entrée en pré-Master et pour une entrée en Master) et une pour le Master, indépendamment du diplôme de l'ENS.

Pour ce qui est de l'admission sur dossier, il faut montrer que l'on a des raisons précises de postuler à l'École. La lettre de motivation doit vraiment être adaptée et prouver que l'on s'est renseigné sur le contenu de la formation. Il faut par ailleurs que le domaine de recherche envisagé soit couvert à l'École ou à l'Université de Lyon. Les étudiants ne doivent pas ressentir une pression trop forte pour la rédaction du projet de recherche, qui ne doit pas dépasser une page. Le parcours effectué en khâgne est déterminant dans l'évaluation des dossiers. Les lettres de recommandation jointes sont ainsi très importantes : elles doivent montrer de manière franche quel est le profil du candidat.

#### **\* EHESS (École des Hautes Études en Sciences Sociales : <https://www.ehess.fr/fr>)**

Pour entrer à l'EHESS, il faut présenter un projet de Master qui soit retenu par un directeur de recherche. Pour cela, l'étudiant consulte la liste des enseignants habilités à diriger des Masters, choisit un enseignant et lui envoie sa lettre de motivation (1-2 pages), son projet de recherche (2-5 pages, comprenant une courte bibliographie) et son CV par mail. Les enseignants-orienteurs du master peuvent aider les candidats, à partir de leur projet de recherche et de leur CV, à trouver la personne la plus adéquate. Ils peuvent être contactés à cette adresse : [ccmh@ehess.fr](mailto:ccmh@ehess.fr)

<sup>2</sup> Par exemple, en philosophie, il existe deux Masters à l'ENS de Lyon : « Histoire de la philosophie » et « Philosophie contemporaine ».

Une fois obtenu l'accord du directeur de recherche, un formulaire de demande d'encadrement doit être rempli sur le site de l'école. Les étudiants de CPGE doivent y produire leurs ECTS et leurs résultats aux concours présentés. Il faut aussi saisir sa candidature sur e-Candidats.

Quelques exemples de Masters à l'EHESS :

*Anthropologie* : Parcours ethnologie et anthropologie sociale

*Arts, littératures et langages* :

Images, cultures visuelles, histoire de l'art

Linguistique et écrit

Parcours Littératures

*Études sur le genre* :

Parcours sociologie

Parcours Histoire

Parcours anthropologie

*Histoire* :

Histoire du monde, histoire des mondes

Parcours histoire et sciences sociales

*Philosophie*

#### **\* IEP de Grenoble et de Strasbourg**

Ces deux IEP recrutent aussi (*cf. supra*) au niveau master, sur dossier. Il vous faut donc préparer soigneusement votre dossier (à rendre en général en mai). Les masters proposés sont très variés ; pour les connaître, consultez les sites (<http://www.sciencespo-grenoble.fr/sciencespo-grenoble/> ; <http://www.sciencespo-strasbourg.fr/>).

Les masters de Grenoble sont regroupés en quatre grandes catégories :

- Administration et actions publiques
- Management, Opinion, Communication
- Solidarités, Innovations et Territoires
- Études internationales et européennes.

Le lien suivant reprend les descriptions de l'ensemble des masters disponibles : <http://www.sciencespo-grenoble.fr/formations/master-second-cycle/>.

Le candidat à l'IEP de Grenoble peut postuler à deux masters simultanément. La procédure d'admission est appelée « concours », mais il s'agit en réalité d'une admission sur dossier qui se déroule en deux temps :

- une phase de sélection sur dossier (relevés de notes des années précédentes, document de synthèse de quelques pages exposant le parcours universitaire et personnel du candidat, projet professionnel et/ou universitaire, une note de synthèse sur des références scientifiques connues et étudiées par le candidat en rapport avec les thématiques du master choisi).
- si le dossier est retenu, le candidat est ensuite convoqué pour un entretien avec le directeur ou la directrice de master (et éventuellement un second membre de l'équipe pédagogique du master). L'entretien est classique dans son déroulement : questions sur les motivations, les objectifs, questions de connaissance et d'analyse sur les thématiques du master, etc.

Les masters de l'IEPG sont parfois organisés en alternance, mais surtout selon la modalité suivante : en 4<sup>e</sup> année, un semestre de cours, puis un semestre de stage long (4 à 6 mois, avec rédaction d'un rapport de stage ou d'un mémoire) puis de nouveau en 5<sup>e</sup> année, un semestre de cours puis un semestre de stage long (4 à 6 mois, rédaction d'un rapport de stage ou d'un mémoire).

#### **\* IEP de Paris**

La sélection pour l'admission en Master passe d'abord par un dossier (à rendre mi-janvier, il comporte un questionnaire, un CV, les bulletins de notes et une lettre de motivation) ; puis, si l'on est admissible, un entretien oral (en avril-mai). Les dossiers d'inscription doivent être validés en ligne au début du mois de janvier.

\* **ENSSIB (École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques :**  
<https://www.enssib.fr/>)

Le dossier d'admission comporte les relevés de notes des années antérieures (L1, L2 et L3 ou CPGE), un CV et une lettre de motivation. Trois masters sont accessibles aux élèves de CPGE :

- Sciences de l'information et des bibliothèques
- Histoire, civilisation et patrimoine, parcours « Culture de l'écrit et de l'image »
- Humanités numériques

### ● *Les universités*

#### \* **UGA**

- « Diffusion de la Culture »
- « Métiers de la Documentation et des Bibliothèques »
- « Production et médiation des formes culturelles »
- « Évaluation et management des politiques sociales »
- « Arts, Lettres et civilisation. Parcours Littérature critique et création »
- « Histoire appliquée »

Noter qu'il est possible de faire un parcours parallèle en histoire à l'UGA et à GEM.

#### \* **Institut d'urbanisme et de géographie alpine de Grenoble**

- « Urbanisme et coopération internationale »

#### \* **Université de Savoie**

- « Histoire et Sociologie-Patrimoine »

#### \* **Université de Strasbourg**

- Master professionnel « Métiers de l'édition »

#### \* **Lyon II**

- « Culture de l'écrit et de l'image »

#### \* **Lyon III**

- « Histoire mention Mondes ancien »
- « Philosophie-sociologie »

#### \* **Paris III**

- « Conception et direction de projets culturels »

#### \* **Paris IV**

- « Métiers de l'édition et de l'audiovisuel : lettres et multimédias »
- « Études germaniques – médiation interculturelle et traduction »
- « Aménagement, urbanisme, développement et prospective »
- « Conseil éditorial et gestion des connaissances »

#### \* **Paris X**

- « Humanités et industries créatives, parcours journalisme culturel »
- « Médiation culturelle et interculturelle (MCEI) »

#### \* **Paris XIII**

- Mention « Littérature, culture, art », spécialité « Métiers du texte et de l'image » (MTI) ou « Littératures et théories » (LITHEO)
- Mention « Métiers du livre et de l'édition », parcours « Politiques éditoriales »
- Mention « Histoire, géographie et aménagement », spécialité « Histoire, sociétés, cultures »